

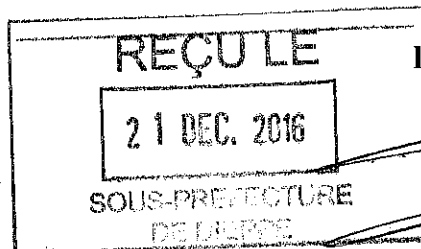
N°	5	0	5
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA BRESLE**

OBJET :	L'an deux mil seize, Le mercredi 23 novembre, 10h00, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de M. MAQUET.
- Recrutements professionnalisés d'accès à l'emploi titulaire	Étaient présents ce jour : Mme COLIN, Mme DAMIS-FRICOURT, M. DECORDE, M. DEWAELE, Mme DUCROCQ, Mme LEFEBVRE, Mme LORAND-PASQUIER, M. MAQUET. Absents excusés : Mme BORGEO, Mme DE WAZIERS, M. GAUTIER, Mme LE VERN, M. LEJEUNE, Mme LUCOT-AVRIL, Mme TEMMERMANN.
DATE DE LA CONVOCATION :	<u>- Recrutements professionnalisés d'accès à l'emploi titulaire</u> La loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires a reconduit, pour une période de 2 ans, le dispositif de recrutements professionnalisés d'accès à l'emploi titulaire, par dérogation au principe général du recrutement par voie de concours. Ce dispositif a été initialement mis en place par la loi n°2012-347 du 12 mars 2012. Deux agents de l'Institution sont éligibles à ce dispositif qui consisterait, sur proposition du Président, et après délibération, en une audition de ces agents devant une commission d'évaluation, chargée d'apprécier leur aptitude à exercer leurs missions liées à leur cadre d'emploi. Les deux agents concernés ont été informés de leur éligibilité à ce dispositif.
20 octobre 2016	
NOMBRE DE DELEGUES :	
En exercice	15
Présents	8
Votants	8
	<i>Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, autorisent M. le Président à reporter, au second semestre 2017, la décision finale de proposer l'accès ou non au dispositif de recrutement professionnalisé aux deux agents concernés, compte tenu de l'incertitude sur le devenir de l'Institution.</i>

Date de publication et de transmission
au représentant de l'Etat : 16/12/2016
Acte exécutoire le : 16/12/2016
le Président de l'Institution
Emmanuel MAQUET

**INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE**
EPTB Bresle
3, rue Sœur Badiou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
www.eptb-bresle.com



**Pour extrait conforme,
le Président de l'Institution,
Emmanuel MAQUET**

**INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE**
EPTB Bresle
3, rue Sœur Badiou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
www.eptb-bresle.com